

0

Direction régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service régional de l'alimentation

Septembre 2025

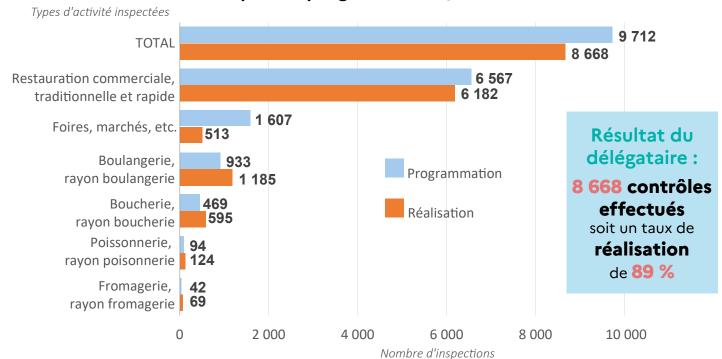
# BUREAU VERITAS EXPLOITATION BILAN DE CETTE 1<sup>RE</sup> ANNÉE DE DÉLÉGATION :

## Objectif 2024:

9 712 contrôles

sur toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

#### Comparatif programmation/réalisation



Source : site ministériel RESYTAL



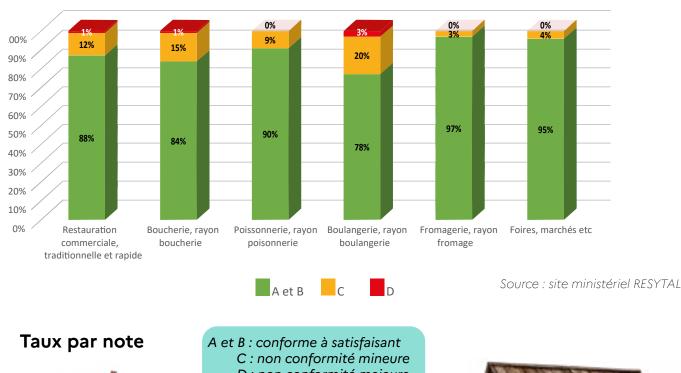
### retraits-rappels

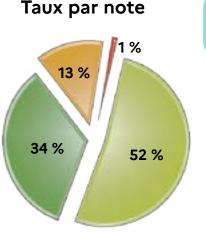
Bureau Veritas Exploitation est également chargé des contrôles de l'effectivité des retraits rappels suite à une alerte sanitaire. Ainsi, en 2024 il a effectué 165 contrôles visant à vérifier que les retraits rappels ont été bien appliqués dans les établissements ciblés, pour renforcer la protection des consommateurs.

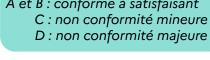


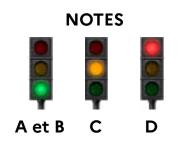


#### Taux par type d'activités et par note











Source : site ministériel RESYTAL

Plus de 86% des établissements contrôlés ont une note A ou B ce qui traduit une maîtrise des risques sanitaires satisfaisante à très satisfaisante assurée par les professionnels.

Seuls 13 % des établissements contrôlés ont une note C, entraînant la mise en place de mesures correctives par les professionnels dans un délai fixé. Ces établissements ont été recontrôlés pour vérifier la mise en place des mesures correctives.

Moins d'1 % des établissements contrôlés ont une note D, ce qui a conduit à prendre des mesures administratives dont la fermeture de l'établissement par le préfet, afin de garantir la sécurité des consommateurs.

En conclusion, l'action des services de l'État et la délégation des contrôles en sécurité sanitaire des aliments confiée à Bureau Veritas Exploitation en 2024 ont permis une hausse significative du nombre de contrôles et une meilleure couverture géographique des contrôles. Cette pression de contrôle conduit à une amélioration du niveau sanitaire des établissements, ce qui renforce la sécurité alimentaire et la protection des consommateurs sur le territoire.